

DOCUMENT DE RÉFLEXION

Location de la voûte et achat d'un véhicule

Janvier 2021

À usage exclusif du conseil d'administration



Dans le sens de l'eau !



Table des matières

1. LOCATION DE LA VOÛTE	3
Contexte	3
Informations utiles.....	3
Éléments de discussion.....	3
2. ACHAT D'UN VÉHICULE	4
Contexte	4
Informations utiles.....	4
Éléments de discussion.....	4

1. Location de la voûte

Contexte

La Municipalité de Saint-Barnabé nous a récemment contactés afin de nous informer de son intérêt pour louer la voûte située dans notre nouveau bâtiment. L'objectif est d'y entreposer les archives de la Municipalité en raison d'un manque de place dans leur bâtiment municipal actuel. Les dimensions de la voûte sont de 12 pieds 4 pouces X 12 pieds 4 pouces (environ 150 pieds carrés).

Informations utiles

- Des vérifications ont été faites auprès du MAMH par la Municipalité afin de s'assurer que cela respectait les exigences légales, ce qui est le cas. Les mêmes démarches ont été réalisées par l'Organisme auprès de la CNESST et de BFL Canada (assureur).
- La Municipalité serait la seule à connaître la combinaison de la voûte. Cette disposition implique certaines conditions au bail (ex. toujours la présence de 2 personnes lors de l'accès en dehors des heures d'ouverture de l'Organisme).
- En raison des enjeux légaux, la location devra faire l'objet d'un bail notarié. Une durée de 5 ans a été avancée à un coût annuel de 2 500 \$ (sujet à approbation par la Municipalité et l'Organisme).
- Le bail devra contenir d'autres clauses, par exemple :
 - Possibilité par la Municipalité de résilier le bail en tout temps si nous louons l'autre partie du bâtiment à une organisation dont les activités sont interdites en vertu de la Loi (ex. vente d'alcool).
 - Préférence d'achat de la bâtisse à la Municipalité si nous souhaitons vendre.
- L'Organisme devrait sortir ses serveurs informatiques actuellement dans la voûte.
- Les coûts uniques à prévoir pour l'Organisme sont d'environ 4 000 \$ (zonage du système d'alarme pour accès en tout temps, ajustements aux serveurs qui seront relocalisés, caméras de surveillance, etc.).

Éléments de discussion

- Les organisations souhaitant louer spécifiquement une voûte à Saint-Barnabé risquent d'être assez rares.
- Cette location nous limiterait-elle pour louer l'autre section du bâtiment, sachant que la Municipalité peut accéder à la voûte (et donc à la partie louée) en tout temps ? Devrait-on prévoir une clause au bail nous permettant de le résilier s'il s'agit d'un élément nous empêchant de louer l'autre partie ?

2. Achat d'un véhicule

Contexte

Avec la croissance de l'Organisme au cours des 3 dernières années et les récents développements (achat du bâtiment, projets pour les prochaines années, etc.), il est pertinent de se questionner si l'achat d'un véhicule corporatif est une avenue intéressante, principalement au niveau financier.

Informations utiles

- En faisant une analyse rapide des OBV à proximité (rive nord) :
 - Possèdent un véhicule : CARA, AGIR Maskinongé, SAMBBA et CAPSA
 - N'en possèdent pas : OBV Bayonne et BVSM
- Budget prévu en frais de déplacement en 2020 : 13 350 \$
- La location d'un véhicule, lorsque nécessaire pour un projet, est une dépense importante et pour laquelle il ne reste rien à l'Organisme par la suite. À titre d'exemple, la location d'un VUS pour le projet LHE en 2018 et 2019 (total de 7 mois) a coûté environ 13 000 \$.
- Plusieurs projets impliquent des déplacements sur des terrains non asphaltés (terrains agricoles, forestiers, etc.).
- Une partie de l'achat pourrait être payée à même le budget du MELCC, car le véhicule servirait aux activités en lien avec le PDE. On peut penser à une répartition 50-50. Le budget actuel permet cet achat.
- Certaines occasions pourraient être intéressantes au niveau financier, par exemple un retour de location chez un concessionnaire

Éléments de discussion

- Jusqu'où pouvons-nous demander à nos employé(e)s d'utiliser leur véhicule personnel, malgré la compensation financière, pour transporter des embarcations (canot, kayak, etc.), du matériel de terrain parfois salissant, etc. ?
- L'achat d'un véhicule assez récent (3-4) ans à bon prix pourrait permettre des économies (une meilleure visibilité également, mais c'est plus un boni rendu là) et au besoin, si une situation difficile survenait, pourrait être revendu.
- Le tableau suivant présente un estimé des coûts sur 5 ans (coût annuel diminuera si amorti sur plus d'années) :

Dépenses	Coût estimé
Prix d'achat approximatif (tx inc.)	22 000 \$
Équipement (support canot, lettrage, etc.)	2 000 \$
Entretien (1 500 \$ annuel)	7 500 \$
Essence (15 000 km annuel)	9 750 \$
Assurances et immatriculations	7 000 \$
Total	48 250 \$
Coût annuel	9 650 \$



Organisme de bassins versants
des rivières du Loup et des Yamachiche

780, rue Saint-Joseph
Saint-Barnabé (Qc)
G0X 2K0

www.obvrly.ca